

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE – AUDITORIUM JEAN-MOULIN

### GÉNÉRALITES

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à la vente des billets de spectacles achetés directement auprès de l'Auditorium Jean-Moulin et dont il est l'organisateur. Elles prévalent sur les conditions éventuellement en vigueur dans les points de vente partenaires.

Tout détenteur d'un billet sera réputé connaître et accepter ces conditions générales de vente.

### POINTS DE VENTE

Les billets donnant accès aux spectacles programmés à l'Auditorium Jean-Moulin peuvent être achetés :

- au guichet de la billetterie de l'Auditorium, sur place ou par téléphone : 04 90 33 96 80
- sur la billetterie en ligne de l'Auditorium accessible depuis le site [auditoriumjeanmoulin.vaucluse.fr](http://auditoriumjeanmoulin.vaucluse.fr)
- par l'intermédiaire des mandataires sollicités par le Conseil départemental de Vaucluse.

La validation d'une commande, quel que soit le point de vente, génère l'émission d'un billet, remis systématiquement à l'acheteur, soit en main propre en format papier, soit téléchargeable et/ou imprimable depuis le mail de confirmation envoyé à l'acheteur.

### PRIX ET CHOIX DES PLACES

Les prix sont indiqués en euros TTC. Le placement est numéroté.

Pour un seul et même événement, différents tarifs sont proposés.

La disponibilité de toutes les catégories de places sur l'ensemble des filières de vente n'est pas garantie.

Pour les tarifs préférentiels, un justificatif sera exigé lors du retrait des billets et pourra être demandé lors du contrôle d'accès en salle.

Le prix des places achetées depuis la billetterie en ligne est majoré de 1 euro par panier pour frais de gestion.

Le coût de la réservation apparaît lors de la commande et sur le mail de confirmation.

Au cours du processus de réservation en ligne, les places peuvent être choisies à partir du plan de salle.

Après validation du paiement, les places numérotées ne pourront faire l'objet d'aucune modification.

Les places PMR ne sont pas disponibles via la vente en ligne afin d'organiser l'accueil dans les meilleures conditions. La réservation devra être formulée exclusivement auprès du service billetterie au guichet ou par téléphone ou par mail : [billetterie.auditorium@vaucluse.fr](mailto:billetterie.auditorium@vaucluse.fr).

Le tarif choisi par l'acheteur à la validation de la commande est ferme et définitif.

Le Conseil départemental de Vaucluse se réserve le droit de modifier les prix des places à tout moment.

Toutefois, ces modifications seront sans effet sur le prix des commandes ayant été préalablement payées.

## **PAIEMENT**

- Au guichet : carte bancaire, espèces ou chèque à l'ordre de RÉGIE MIXTE AUDITORIUM.
- Par téléphone : carte bancaire
- En ligne : carte bancaire

Toute réservation doit être réglée dans les trois jours ouvrables.

### Pour le paiement en ligne :

L'opération est réalisée conformément aux conditions générales du système de paiement PAYBOX. Toutes les informations sont protégées et cryptées avant transmission au centre de traitement. Cette sécurité est assurée par le protocole SSL2.

Un seul paiement est autorisé par commande. L'achat de places est ferme et définitif. Un mail de confirmation est envoyé à l'adresse e-mail saisie lors de l'achat des billets.

La commande de billets de spectacle en ligne n'est définitivement confirmée qu'à réception de l'email attestant que la commande a bien été validée.

## **RETRAIT DES BILLETS POUR LES ACHATS PAR TÉLÉPHONE :**

Pour obtenir leurs billets, les acheteurs peuvent :

- en demander l'envoi dématérialisé directement par e-mail
- les retirer à l'Auditorium Jean-Moulin aux horaires d'ouverture de la billetterie ou une heure avant le début de la représentation

## **RETRAIT DES BILLETS POUR LES ACHATS EN LIGNE**

Pour obtenir leurs billets, les acheteurs peuvent :

- les imprimer à domicile (E-billets sur feuille blanche au format A4)
  - les télécharger et les conserver sur leur téléphone mobile au format PDF pour présentation au contrôle
- Dans tous les cas, il n'est pas prévu d'expédition des billets par voie postale.

## **DÉROULEMENT DES SPECTACLES**

L'ouverture des portes de la salle se fait 30 minutes avant le début de la représentation.

Les représentations commencent à l'heure précise.

Le contrôle des billets est réalisé par des lecteurs de QR codes lors de l'accès à l'évènement pour lequel ils sont valables.

Chaque QR code ne peut être présenté qu'une seule fois au point de contrôle. Les informations figurant sur le billet ainsi que le QR Code doivent être bien lisibles. Les billets illisibles, endommagés, souillés ou imprimés de façon incomplète ne seront pas acceptés et non valables. L'acheteur devra par ailleurs veiller au bon affichage et à la bonne lisibilité des informations sur son téléphone mobile.

Une fois le contrôle d'accès validé, chaque spectateur conserve son billet pendant toute la durée de sa présence sur le lieu du spectacle.

Les retardataires ne peuvent prétendre à des places réservées. L'accès à la salle ne pourra s'effectuer qu'à la faveur d'une pause au cours du spectacle. Pour certains spectacles et à la demande des artistes, l'accès peut être refusé après le début de la représentation.

Les photographies et enregistrements audio et vidéo sont interdits. L'utilisation des téléphones portables est également interdite.

## ÉCHANGE – ANNULATION

Les modifications du programme ou de la distribution, comme l'interruption du spectacle au-delà de la moitié de sa durée ne peuvent donner lieu à remboursement.

Les billets ne sont ni repris, ni échangés, ni remboursés, à l'exception d'une annulation de la manifestation émanant de l'organisateur.

En cas d'annulation du fait de l'organisateur, le remboursement ne pourra intervenir qu'au profit de l'acquéreur initial (hors frais de dossier pour les achats en ligne).

En cas d'annulation d'un spectacle, les billets achetés auprès de la billetterie de l'Auditorium Jean-Moulin seront remboursés automatiquement dans un délai pouvant aller jusqu'à 60 jours à partir de l'annonce de l'annulation.

En cas de report d'un événement à une date ultérieure, les billets achetés restent valables pour la nouvelle date. Les remboursements sont toutefois possibles sur demande auprès de la billetterie. Cette information est envoyée par email à toutes les personnes ayant acheté un billet.

Les personnes ayant acheté des billets sur d'autres réseaux de billetterie (France Billets, Ticketmaster...) devront effectuer leur demande de remboursement directement auprès de ces réseaux.

Il est précisé qu'aucun billet acheté ne pourra faire l'objet d'un remboursement en cas de perte ou de vol.

## INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Les informations personnelles recueillies par téléphone, oralement ou via le formulaire en ligne du site [billetterie.vaucluse.fr](http://billetterie.vaucluse.fr), avec le consentement explicite des acheteurs, ont pour finalité la vente de billets de spectacles et la diffusion par voie électronique et courrier postal d'informations à caractère culturel. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont conservées jusqu'à la demande de radiation de la liste de diffusion par les acheteurs. Pour ce faire, il suffit de cliquer sur le lien « cliquez ici » qui sera visible sur chacun des mails envoyés.

Le Département de Vaucluse est le responsable du traitement. Les informations collectées sont gérées par les agents de sa Direction Patrimoine et Culture en charge de la billetterie et des informations culturelles.

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD 2016/679), les acheteurs bénéficient d'un droit d'accès, de rectification, de limitation des informations qui les concernent, en s'adressant, par voie postale, au délégué à la protection des données à l'adresse suivante : Département de Vaucluse – Place Viala, 84 909 AVIGNON Cedex 9 ou par mail à l'adresse [deleguee-donnees-personnelles@vaucluse.fr](mailto:deleguee-donnees-personnelles@vaucluse.fr).

Les acheteurs peuvent également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données les concernant, sauf si ce droit a été écarté par une disposition législative, et introduire une réclamation auprès de la CNIL (3, place Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris cedex [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)).